

## PR10.2 Demande de précisions

## Projet de parc éolien Apuiat par Parc éolien Apuiat S.E.C. ([3211-12-234]) / Demandes de précisions

Falardeau Alain, Louis-Olivier <Louis-Olivier.FalardeauAlain@environnement.gouv.qc.ca>

Jeu 2022-03-17 16:28

À : Ariane Côté <ariane.cote@boralex.com>

Cc : Marchildon, Cynthia <Cynthia.Marchildon@environnement.gouv.qc.ca>; Lavoie, Marie-Josée <Marie-Josée.Lavoie2@environnement.gouv.qc.ca>; Leclerc, Julie <Julie.Leclerc@environnement.gouv.qc.ca>

Cci : Falardeau Alain, Louis-Olivier <Louis-Olivier.FalardeauAlain@environnement.gouv.qc.ca>

Bonjour Ariane,

Comme tu le sais, l'étape de l'analyse environnementale du projet mentionné en objet est en cours et nous souhaitons clarifier certaines des informations concernant les superficies d'empiètements en milieux sensibles présentées dans les différents documents, notamment aux fins de l'exercice de calcul préliminaire du montant de la compensation financière pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques (MHH). Les points ci-dessous présentent les différents éléments pour lesquels des précisions s'avèrent requises :

- Concernant les empiètements en milieux humides, nous comprenons que le tableau synthèse fourni à l'annexe B du document intitulé *Relevés complémentaires pour les milieux humides et hydriques*, lui-même présenté à l'annexe B du complément à l'étude d'impact de décembre 2021, contient toutes les données à jour. Toutefois, en additionnant les superficies d'empiètement de ce tableau, nous obtenons plutôt une superficie totale de 9,38 ha et non de 9,43 ha, tel qu'indiqué dans le bas du tableau, ou encore de 9,46 ha, tel que présenté au tableau 6-8 du complément à l'étude d'impact de décembre 2021. Pouvez-vous confirmer que notre compréhension est bonne, ainsi que la superficie totale exacte à considérer?
- Concernant les empiètements en milieux hydriques, nous comprenons que le tableau synthèse fourni à l'annexe C du document intitulé *Tableau synthèse des données sur les traversées de cours d'eau visitées en 2021*, lui-même présenté à l'annexe B du complément à l'étude d'impact de décembre 2021, ne contient que les données sur les relevés de terrains réalisés en 2021. De plus, ce tableau n'indique pas les superficies d'empiètement en milieux hydriques. Des informations concernant les empiètements en milieux hydriques sont également fournies au tableau inclus à l'annexe R-QC-78 du document intitulé *Réponses aux questions du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) – 4<sup>e</sup> série*. Le tout rend difficile la compréhension globale des empiètements en milieux hydriques du projet. Veuillez déposer un tableau présentant l'ensemble des milieux hydriques qui seront touchés par le projet, incluant la superficie touchée pour chacun des milieux;
- À la suite de la caractérisation complémentaire des cours d'eau et des données récoltées sur les traverses de cours d'eau visitées en 2021 (annexe C du document intitulé *Tableau synthèse des données sur les traversées de cours d'eau visitées en 2021 mentionné ci-dessus*), peu d'habitats du poisson ont été identifiés. Or, à la suite de l'inventaire du milieu aquatique réalisé en 2016 et des résultats présentés en juin 2021 à la réponse QC-78, 14 cours d'eau avaient été identifiés comme présentant un potentiel d'habitat du poisson, ce qui représentait un empiètement permanent d'une superficie d'environ 886 m<sup>2</sup> (annexe R-QC-78). Merci de bien vouloir préciser, à la lumière de la plus récente version du projet, si les travaux affecteront ou occasionneront des empiètements dans l'habitat du poisson, ainsi que les superficies touchées le cas échéant;
- À la suite de l'analyse des différents documents déposés au MELCC dans le cadre de l'application de la PÉEIE, des doutes subsistent concernant la durée des impacts sur les milieux sensibles. Veuillez préciser, pour chaque type de milieux sensibles (milieux humides, milieux hydriques et habitats du poisson) la superficie d'empiètement permanente pour chacun des milieux, ainsi que la superficie d'empiètements temporaires pour chacun des milieux;
- Il serait apprécié si vous étiez en mesure d'accompagner vos réponses d'un tableau excel mis à jour qui présenterait tous les milieux sensibles touchés, incluant les détails concernant la superficie du milieu touché, le type d'impact prévu, la durée de l'impact (permanent ou temporaire) et, dans la mesure du possible, les mesures d'atténuation prévues (compensation financière, compensation par des travaux), etc.

Finalement, il est à noter qu'afin de suivre la voie officielle, il est probable que les mêmes questions vous soient posées dans le document de questions et commentaires qui vous sera transmis dans le cadre de l'analyse de l'acceptabilité environnementale du projet. Les renseignements demandés dans le présent courriel devraient toutefois permettre de favoriser le bon cheminement du dossier, ainsi que d'effectuer le calcul préliminaire de la compensation financière.

Merci de votre collaboration et sachez que nous demeurons disponibles pour en discuter au besoin.

Meilleures salutations!



**Louis-Olivier F. Alain, biol., M. Sc.**

Chargé de projets

Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres

Ministère de l'Environnement

et de la Lutte contre les changements climatiques

675, boulevard René-Lévesque Est, 6<sup>e</sup> étage, boîte 83

Québec (Québec) G1R 5V7

T : 418 521-3933 poste 7107 | F : 418 644-8222

[louis-olivier.falardeaualain@environnement.gouv.qc.ca](mailto:louis-olivier.falardeaualain@environnement.gouv.qc.ca)